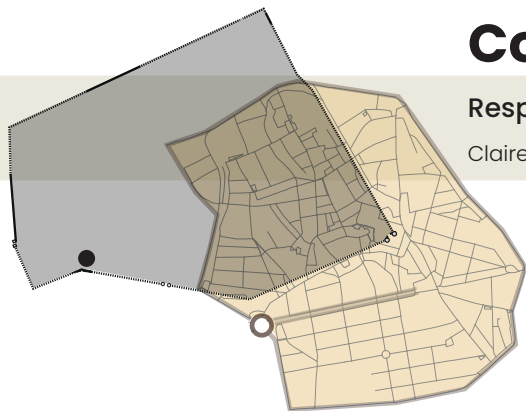


# Construire en terre à Aquae Sextiae

Responsable d'opérations

Claire-Anne de Chazelles



## Voie Georges-Pompidou Domaine de la Grassie

L'utilisation par les constructeurs gallo-romains de la terre crue dans l'architecture domestique, tant pour l'édification des murs que pour diverses finitions (enduits muraux, revêtements de plafonds, couches d'isolation), est attestée par de nombreux exemples dans des contextes urbains (Nîmes, Arles, Narbonne, Vaison-la-Romaine, Aix-en-Provence, Fréjus, Olbia, etc.) et ruraux (Aspiran, Gruissan...).

Toutefois, en règle générale, l'édification des parois à l'aide de terre ressortit à deux techniques, celle de la brique crue moulée, qui est la plus répandue et a été mise en évidence à Aix-en-Provence, aux périodes tardo-républicaine et augustéenne, dans des maisons des sites des Thermes Sextius et du 8, rue de la Molle, et celle du pan de bois dans laquelle briques ou torchis n'ont qu'un rôle de garnissage entre des poteaux porteurs. Le procédé du pisé, consistant à compacter de la terre peu humide dans un coffrage, a pu constituer une alternative intéressante car il permet de construire très rapidement en utilisant un matériau prélevé sur place, mais son existence n'a pas encore été démontrée en Gaule pour cette période.

En revanche, la mise en évidence de murs élevés en bauge au sein de la ville d'Aquae Sextiae, représente une contribution notable à l'histoire des modes de construction en terre crue puisque cette technique n'était connue qu'à la Protohistoire. Procédé direct comme le pisé, la bauge s'en distingue fondamentalement car la terre est mélangée avec de l'eau et des fibres végétales, puis mise en œuvre directement à la main ou avec une fourche, sans recourir à un coffrage ; de plus, elle exige des temps de séchage assez longs. La bauge s'utilise pour élever des bâtiments ou des murs de clôture, deux emplois illustrés à Aix-en-Provence pendant le Haut-Empire, intramuros sur le site mis au jour à l'emplacement de la voie Georges-Pompidou (300), et sur celui du domaine de la Grassie, qui se trouve dans la périphérie déjà éloignée de l'agglomération, au quartier de Pont-de-l'Arc (301).



300 Mur au soubassement en pierre et à l'élévation en bauge. Voie Georges-Pompidou.



301 Mur en terre des bâtiments antiques de la Grassie

Sur le site de la voie Georges-Pompidou, deux murs de clôture longeant un chemin d'accès à la maison montraient une épaisseur réduite, de 0,42-0,44 cm seulement, alors que les trois parois en bauge d'un petit édifice peut-être cultuel de La Grassie, larges de 0,50 et 0,65 cm, pouvaient supporter la charge de la toiture. Ces constructions, ainsi qu'un mur de terrasse également retrouvé sur le site de la voie Georges-Pompidou, présentent des caractéristiques communes (302a/b et 303) : un soubassement en pierre, plus ou moins haut, dont les moellons ou les galets sont assemblés avec de la terre ; une arase de transition, constituée par deux files de petits moellons littéralement ennoyés par de la bauge, qui sert d'accroche à l'élévation en terre. La nature de la terre, différente pour chaque site, montre, en tout cas, qu'elle est issue de l'environnement immédiat. La texture fine, l'aspect homogène du matériau vu en coupe, de même que l'ancrage entre les rangées de moellons, conduisent à écarter l'hypothèse du pisé.



302a Détail de la partie en terre crue du mur



302b Vue générale montrant le mode de montage de la terre entre deux rangs de pierres



303 Les deux lignes de pierres qui encadrent la terre crue au contact du soubassement en pierres.